

Agent d'entretien des espaces verts (h/f)

Offre n° 0068250626000634

Publiée le 12/08/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE NEUF-BRISACH

Lieu de travail : 4 rue de l'Hôtel de Ville - B.P. 27, Neuf-Brisach (Haut-Rhin)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent de services polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste spécifique dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Grille indiciaire

Descriptif de l'emploi :

Sous la directive du maire ou du chef d'équipe, l'agent a pour mission l'entretien des voies (salage, déneigement...), des bâtiments, de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts (fauchage, désherbage, tonte...) et de travaux divers.

Missions / conditions d'exercice :

Espaces verts

- Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts (plantations, taille des haies et arbustes, débroussaillage élagage tontes désherbage, etc.) :

- Participer à l'embellissement, au fleurissement et à son entretien (arrosage, binage, etc.) ;
- Ramasser les feuilles mortes, branchages, etc.

Voirie

- Assurer la propreté et le balayage sur l'espace public ;
- Vider les poubelles ;
- Trier les déchets ;
- Evacuer les déchets, produits, matériels, etc. vers les PAV ou la déchetterie ;
- Nettoyer la fontaine ;
- Salage et déneigement ;
- Assurer des menus travaux de réparation et de marquage de la voirie communale.

Locaux communaux et fortifications

- Réaliser des travaux de peinture, de maçonnerie, de plomberie, de menuiserie et autres réparations dans les biens communaux ;
- Assurer l'entretien et la maintenance courante des biens communaux, identifier et signaler les éventuels défauts constatés ;
- Accompagner les prestataires extérieurs pour les travaux et contrôles dans les biens appartenant à la commune ;
- Réaliser du nettoyage, de l'agencement de locaux et des déménagements ponctuels.

Matériels et véhicules

- Assurer l'entretien et la maintenance courante du matériel, des véhicules et engins ;
- Réaliser des petits travaux de réparation et dépannage ;
- Participer au rangement et au nettoyage des locaux des services techniques.

Manifestations

- Assurer la préparation matérielle de diverses manifestations (pose et dépose de podium, de barrières, de containers, mise en place d'alimentations en eau, en électricité, de panneaux de signalisation, nettoyage et évacuation des déchets, etc.) en relation avec les organisateurs, les services de la Ville et les élus ;
- Participer à la mise en place du sapin et des illuminations de la Ville.

Administratif

- Etablir des rapports, des propositions et des comptes-rendus ;
- Suivre le planning.

La liste des missions et activités mentionnées dans la présente fiche de poste n'est pas exhaustive. L'agent pourrait se voir confier d'autres missions selon les besoins de la collectivité

Profils recherchés :

- BEPA ou BAC professionnel option "aménagement des espaces verts".
- Permis B obligatoire.
- Permis C souhaité.

- SAVOIRS :

- * Entretien des espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
- * Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (protection classement Natura 2000...).
- * Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendie, inondation, glissement de terrain...).
- * Savoir reconnaître les végétaux.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.
- * Savoir utiliser les produits phytosanitaires.

- * Tailler des arbustes et arbres.

- SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Assurer l'entretien courant du matériel.
- * Entretenir les espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...).
- * Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
- * Désherber et traiter des massifs et plantations.
- * Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- * Surveiller la flore.
- * Surveiller, contrôler et maintenir l'état de fonctionnement des aires de jeux.
- * Entretenir des cimetières et des cours d'écoles.
- * Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- * Participer à la viabilité hivernale des routes.

- SAVOIR ETRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0389725168

Informations complémentaires :

Lettre de motivation obligatoire accompagnée du CV à jour adressée à Monsieur Le Maire par voie postale ou par mail

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o068250626000634-agent-entretien-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

